



☎ 05.59.77.00.49
sirp64@cescau.fr
site web : www.rpi-pays-arthez.fr

**BULLETIN D'INFORMATION
ANNEE SCOLAIRE 2026-2027**

A L'ATTENTION DES PARENTS D'ELEVES

Chers parents,

Ce bulletin a pour fonction de vous donner quelques informations sur le fonctionnement des accueils organisés au sein du RPI, et de contractualiser les diverses inscriptions.

Vous pouvez également trouver toutes les informations et documents utiles au fonctionnement sur notre site internet : **www.rpi-pays-arthez.fr**

Nous rappelons que ce site est tenu régulièrement à jour et qu'il est notre moyen le plus direct de communication, sans mentionner la forte réduction de photocopies papier que nous réalisons pour le respect de l'environnement.

Veuillez noter notre adresse-mail effective depuis le 1^{er} juillet 2025 :

sirp64@cescau.fr

Pour information voici les coordonnées téléphoniques des deux écoles :

CASTEIDE-CAMI : 05.59.77.05.24

CESCAU : 05.59.77.01.43

INFOS DIVERSES

1) Portail Famille :

- Nouveau logiciel :

A partir du 1^{er} septembre 2026, nous utiliserons le logiciel Enfance 360 et le portail « Mon espace famille ».

Vous avez reçu un mail vous invitant à créer votre nouveau compte. Les inscriptions à la cantine et à la garderie se feront désormais sur ce portail, tout comme la consultation et le paiement de vos factures.

- Vaccination :

Le certificat de vaccination des enfants est à fournir uniquement pour une nouvelle inscription.

Pour les parents dont les enfants sont déjà scolarisés dans nos écoles, il n'est pas nécessaire de fournir le certificat des vaccins.

2) Cantine :

En cette rentrée scolaire 2026, nous poursuivons notre partenariat pour la confection des repas avec le Conseil Départemental et le Collège Jean Moulin d'Artix. Une de nos agents

est mise à la disposition du Collège pour la confection et livraison des repas.

A chaque nouvelle période, les menus sont téléchargés et téléchargeables sur le site du RPI en Pays d'Arthez. Ils sont aussi affichés à l'entrée principale des écoles.

Pour les annulations ou inscriptions exceptionnelles au repas du jour, il est encore possible de les faire le **jour même avant 8h** sur Mon espace famille. Tout repas non décommandé avant 8h sera facturé.

Si votre enfant est **allergique** à un produit alimentaire, il vous faut monter un dossier **PAI**.

D'autre part, les régimes végétariens ou sans porc, ne sont pas pris en compte par notre prestataire.

Voici les tarifs applicables, qui restent inchangés, à la rentrée de septembre 2026 :

Tarif enfant : 4,30 €

Tarif adulte : 7 €

Une augmentation du tarif cantine est envisageable à partir du 1^{er} octobre 2026 en fonction de l'augmentation annuelle fixée par notre fournisseur.

3) Garderie :

La pré-inscription sur Mon espace Famille n'est pas obligatoire. Nos agents se chargent d'enregistrer la présence de votre enfant.

Voici le tarif garderie qui reste inchangé pour le moment :

- 1^{er} enfant = **1,30 €** matin
1,90 € soir
- 2^{ème} enfant = **0,60 €** matin
0,90 € soir
- 3^{ème} enfant = gratuit matin et soir

Horaires de la garderie :

Matin : 7h15-8h20

Soir : 16h10-18h30

Nous rappelons également que durant l'interclasse les écoles réouvrent leurs portes à **13h20 pour Cescou et 13h30 pour Casteide-Cami**.

Les enfants revenant en bus de l'école de Casteide-Cami, pourront bénéficier de la gratuité de la garderie **jusqu'à 16h40**, à condition qu'ils soient récupérés avant ; passé ce délai, la prestation sera facturée.

Nous rappelons que la garderie se termine à 18h30. En cas de dépassement, les parents doivent prévenir le personnel.

Conformément au Règlement Intérieur, tout dépassement de ces horaires sera facturé double.

4) Dépose et Récupération des enfants

Par mesure de sécurité et afin d'éviter toute confusion ou malentendu :

Cescau

- **le matin**, les enfants sont déposés et remis à l'agent de service à l'entrée principale de l'école de Cescau.
- **le soir**,
 - a) les enfants qui arrivent de Casteide-Cami en bus sont à récupérer à l'entrée principale de l'école de Cescau.
 - b) Tous les enfants de la garderie sont aussi à récupérer à l'entrée principale de l'école de Cescau, **quel que soit le temps ou l'heure**.

Casteide-Cami

- **le soir**, les enfants qui ne prennent pas le bus sont obligatoirement récupérés à l'entrée principale de l'école.
Nous rappelons que par mesure de sécurité et d'organisation, il n'est pas possible de récupérer les enfants au portail du bus, ni au moment de la montée dans le bus.

5) Transport :

Si vous souhaitez bénéficier de ce ramassage, vous devez obligatoirement inscrire votre enfant sur le site : <https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/transports-scolaires/>

Changement zone de prise en charge des enfants à l'école de Cescau :

Les élèves prendront le bus entre la mairie et la salle des fêtes dorénavant, une zone dédiée a été aménagée au cours de l'été. Il est très important de respecter les marquages au sol lorsque vous vous garez pour déposer ou récupérer vos enfants et de laisser le bus circuler. N'oubliez pas que le bus est prioritaire lorsqu'il sort de l'arrêt dédié.

Rappel des horaires :

Le matin, le ramassage débute à 7h50.

Le soir : ramassage au départ de Cescau à 16h00.

Tous les élèves prenant le bus seront dotés d'une carte Modalis qui sera délivrée par le Conseil Régional (cf modalités sur le site du transport en Nouvelle aquitaine)

Les élèves prenant le bus pour aller à l'école de Casteide-Cami depuis la garderie, et inversement le soir, devront passer par l'enceinte de l'école pour être récupérés sous la surveillance du personnel encadrant à l'entrée principale de l'école de Cescau.

Ce service de Navette Regroupement Pédagogique Intercommunal doit faire l'objet d'une inscription auprès du Conseil Régional (même adresse pré-citée).

**Attention : Ce transport d'école à école est facturé par le Conseil Régional
Voir les conditions tarifaires sur leur site Internet**

C'est le Conseil Régional qui a la compétence dans l'organisation du transport scolaire pour le RPI, la gestion des inscriptions, l'organisation et la facturation.

6) Personnel :

Pour cette nouvelle rentrée, nous accueillons 3 nouveaux visages :

- Mathilde (ATSEM) et Rimma (qui faisait déjà des remplacements) à l'école de Cescau

- Sandrine qui remplace Cathy partie à la retraite pour la cantine à Casteide-Cami

Les membres du SIRP souhaitent à tous les élèves du RPI une bonne rentrée !

Restant à votre disposition,

Cordialement,

Le Bureau du SIRP en Pays d'Arthez et son président



— Sébastien FERRAN